

vente) ou des recettes. La valeur ajoutée recensée en dollars courants a augmenté de 23.2% en 1974, comparativement à 24.0% en 1973 et 10.8% en 1972.

Tendances de la productivité globale

21.2.3

Le niveau et les variations de la productivité ont une influence décisive sur la croissance économique, la structure globale des coûts, la situation face à la concurrence internationale et, en dernière analyse, sur la qualité de la vie. Pour mesurer la productivité, on relie la production à une ou plusieurs catégories d'entrées ou de facteurs utilisés dans le processus de production.

Même si la production n'est mise en relation ici qu'avec un facteur unique, le temps de travail, il faut souligner que les variations de la production par unité de main-d'œuvre utilisée ne peuvent être attribuées directement et exclusivement au travail. Ces mesures reflètent non seulement les variations de la qualification et du travail de la main-d'œuvre, mais aussi la contribution d'autres moyens de production utilisés par la main-d'œuvre, ainsi que l'efficacité de leur agencement et de leur organisation dans la production. En d'autres termes, le progrès technologique, les investissements matériels, l'utilisation de la capacité, l'ordonnement des tâches, la compétence de la gestion et les relations ouvrières-patronales ont une influence sur les mouvements de ce que l'on appelle la «productivité de la main-d'œuvre». La mesure du coût unitaire de main-d'œuvre est le rapport entre la rémunération du travail et la production. On peut aussi obtenir le coût unitaire de main-d'œuvre en calculant le rapport entre la rémunération moyenne et la productivité; dans ce dernier cas, le coût unitaire de main-d'œuvre augmente lorsque la rémunération moyenne croît plus rapidement que la productivité.

Provenance des données. Les composantes de la production des divers indices de production par unité de main-d'œuvre et par coût unitaire de main-d'œuvre dont il est question ici sont les indices du «produit intérieur réel (PIR) par branche d'activité». Ces indices, qui sont élaborés dans le cadre conceptuel du Système canadien de comptabilité nationale, expriment en dollars constants l'apport de chaque secteur dans la production totale.

Les indices de l'emploi et des heures-hommes sont fondés principalement sur les relevés mensuels de la population active et de l'emploi, auxquels viennent s'ajouter des données provenant d'autres sources telles que les recensements annuels des manufactures et de l'industrie minière et le recensement décennal de la population. Étant donné que le champ d'application, les concepts et les méthodes de collecte relatives à ces diverses sources varient considérablement, il a fallu choisir, adapter et combiner ces données avec soin, pour en tirer des mesures globales des entrées de main-d'œuvre qui soient statistiquement et conceptuellement compatibles tant entre eux que par rapport aux données sur la production. Les données de l'enquête sur la population active ont été utilisées pour évaluer l'apport des travailleurs salariés dans l'agriculture, la pêche et le piégeage, tandis que celles des industries manufacturières et de l'industrie minière ont été établies d'après les chiffres rectifiés du recensement annuel. Les estimations concernant la plupart des autres groupes d'activité ont été fondées sur les données des enquêtes sur l'emploi. Les estimations relatives aux travailleurs non salariés (travailleurs autonomes, employeurs et travailleurs familiaux non rémunérés) proviennent en grande partie de l'enquête sur la population active. Les estimations de la durée moyenne du travail, nécessaires à l'établissement des indices de la production par heure-homme, sont fondées également sur les résultats de l'enquête sur la population active, sauf dans le cas des industries manufacturières où les données sur les heures-hommes déclarées dans le recensement des manufactures ont également été utilisées. La rémunération du travail est la somme des salaires, traitements, revenus supplémentaires du travail et revenus du travail imputés pour ce qui concerne les travailleurs autonomes. Dans ce dernier cas, le revenu horaire moyen des travailleurs salariés est attribué aux travailleurs autonomes de la même branche d'activité. Le tableau 21.14